

MAPA 2020 – 01 – ANNEXE AVIS DE CONSULTATION

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
(si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du DC 5, ci-après)
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
(déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
(documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
(déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
(documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
(documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
(documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
(documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
(déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
(document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
- Certificats de qualifications professionnelles
(documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)
La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat